



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20231016-2023_31DEL-DE



N° 31/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 octobre 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 12 octobre 2023

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élue : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET -

Absents excusés :

Absents : Nicolas BUGNOT - Loïc NORMANT - Johann BRESSON – Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Objet : **DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINT SUITE A UNE DEMISSION**

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Suite à la démission de Norbert GILBRIN du poste de 2^{ème} adjoint, il est proposé de conserver à 4 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de conserver,

4 postes d'adjoints au maire.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Christine BLANC

